

« **MON CLUB, MON ÉCOLE** »

CONVENTION ACTION « MON CLUB – MON ÉCOLE » - 2017 - 2018

Cycle n° MCME/201. /....

Ce document doit parvenir au Centre de Conseil du Sport de NAMUR (Rue Lucien Namèche 12 - 5000 Namur) au plus tard un mois avant le début de l'activité.

Entre les soussignés

de première part :

Rachid MADRANE – Ministre des Sports, ci-après dénommé **La Communauté française**

de seconde part :

Pour les activités sportives, le club :.....

affilié à la fédération sportive reconnue :

ici représenté légalement par, en qualité de
ci-après dénommé **l'organisateur**

de troisième part :

L'école

ici représenté par, en qualité de
ci-après dénommée **l'école**

Il est convenu :

Art. 1. **L'organisateur** a établi contact avec **l'école** afin de développer des séances

1/ de sensibilisation à la pratique sportive dans la discipline

ou

2/ pour la promotion du sport féminin :.....

Les séances auront lieu à raison de heures par semaine, du ___/___/___ au ___/___/___
Le calendrier des activités doit être rigoureusement complété dans le formulaire « informations complémentaires »
annexé à la présente convention. (Minimum 20 h. d'activités avec le même groupe d'enfants, par séance d'1 à 2 heures par demi-journée).

Art. 2. : Si l'activité se déroule pendant l'horaire scolaire (y compris le temps de midi), c'est sous le couvert de l'assurance de l'école.

Si l'activité se déroule en dehors de l'horaire scolaire, c'est sous le couvert de l'assurance de l'organisateur.

Art.3. : Toute modification en cours d'activité sera communiquée au plus tôt au Centre de Conseil du Sport de votre Province et confirmée par courrier postal ou électronique. L'Adeps se réserve le droit de résilier, partiellement ou dans sa totalité, la convention, si l'activité proposée est annulée, ou si durant l'activité, les moyens mis à disposition ne donnent pas satisfaction sur le plan professionnel ou pédagogique.

L'ÉCOLE

Nom de l'école :
N°Fase : N° Implantation :
N° d'entreprise BCE : N° Unité d'Etablissement :
Réseau d'enseignement :
N° Téléphone :
Adresse : N°
Code postal : Localité :

Directeur (trice) :
Adresse : N°
Code postal : Localité :
GSM : Adresse courriel :

Lieu où se déroule le cycle:

.....

Public cible : (*biffer les mentions inutiles)

Pour la sensibilisation à la pratique sportive :

- Premier degré enseignement primaire
- Deuxième degré enseignement primaire
- Troisième degré enseignement primaire
- Premier degré enseignement secondaire

Pour la promotion de sport au féminin :

- Deuxième degré enseignement secondaire
- Troisième degré enseignement secondaire

La Direction certifie que le cycle se déroule bien en dehors des heures d'éducation physique obligatoires

OUI *

NON *

* Barrer la mention inutile

L'organisateur

Pour les activités sportives :

Nom du club :

Affilié à la fédération sportive reconnue:

N° affiliation à cette fédération :

Forme juridique : Asbl* association de fait* (*biffer la mention inutile)

Numéro d'entreprise (BCE) :

Discipline sportive:

Personne responsable (Président*, Trésorier * ou secrétaire*) (*biffer la mention inutile)

Nom : Prénom :

Adresse du Siège social * :

Code postal : Localité :

N° GSM : Adresse courriel :

***Attention l'adresse du siège social doit être la même sur la convention et sur l'attestation bancaire et doit correspondre, pour les Asbl, à celle reprise sur la BCE.**

Personne de contact pour le cycle

Nom et prénom :

Adresse : N°

Code postal : Localité :

Tél. : GSM :

Adresse courriel :

Fonction au sein du club :

Encadrement pour le cycle **obligatoirement** :

- ✓ Professeur d'éducation physique (AESS ou AESI)
- ✓ Breveté Adeps dans la discipline concernée.
- ✓ L'inspecteur du Centre de Conseil du Sport pourra toutefois porter une attention particulière à des cas spécifiques en fonction de situations concrètes sous réserve de l'avis de la Direction "Vie fédérale - service de la Formation des cadres (étudiant en éducation physique, équivalence de titre ou valorisation des acquis d'expérience).

Nom et prénom	Brevets / diplômes	N° brevet Adeps
1.		
2.		
3.		
4.		

INFRASTRUCTURES SPORTIVES UTILISÉES dans l'établissement scolaire

Types et dimensions	
Localisation du DEA :	

INFRASTRUCTURES SPORTIVES UTILISÉES en absence des structures scolaires disponibles pour la discipline proposée (hall communal, salle du club, ...)

Types et adresse	
Localisation du DEA :	

Fait à, le

L'école :

L'organisateur,